

## Procès-verbal

### Réunion du Conseil d'établissement de l'école Bedford

Mercredi, le 11 novembre 2020

18 h 30, par Zoom

Personnes présentes : M. Béchard, Mme Fatouma Doucouré, Mme, Neila Noel, M.Kamal Daoud, M. Francis Paquet, Mme Neila Hammouda, Mme Perez Norona, M.Alaoui et Mme Lallier  
Personnes absentes : Mme Leila Kharroubi, Mme Nadia Benzina, Mme Claudine Perreault

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Points ajoutés :
  - 18.1 Réaffectation des orthopédagogues
  - 18.2 Moyens de communication des membres du CÉ
  - 18.3 Correction du PV du 29 septembre 2020  
-Ajouts et ordre du jour adopté à l'unanimité.
2. Nomination d'un secrétaire Mme Lallier se porte volontaire.
3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)  
Il y a quorum.
4. Parole au public (art. 68, LIP)  
Il n'y a pas de participant.
5. Suivi au procès-verbal du dernier C.É.  
-Entente avec la compagnie Kruger et l'école Félix Leclerc en cas de relocalisation des élèves et du personnel de l'école (feu ou autre, surtout en hiver).  
-Budget OPP, il n'y en a pas, car il y a absence d'un OPP cette année.  
-Approbation des sorties n'a pas à être faite, car il n'y a pas de sortie possible étant donné la pandémie.  
-Concierges ont ramassé toutes les feuilles et les débris qui pouvaient causer des blessures sur la cour.
6. Approbation du procès-verbal du CÉ du mois d'octobre (art. 69, LIP)
7. Mot de la présidente  
Question : est-ce qu'il doit y avoir communication/discussion des points du CÉ au préalable entre la direction et la présidente. Il n'est pas nécessaire, mais ça peut se faire.  
Comment est-ce que les parents peuvent communiquer leurs points à apporter au CÉ? Voir le point 18.2.
8. Mot de la direction  
-Régime pédagogique ajout des journées pédagogiques; ce sont des journées stratégiques une par mois pour aux enseignants de recevoir des formations pour l'enseignement en ligne. Les dates sont à venir.

-La formation pour le CÉ du 26 novembre à 19h, est fortement recommandée, il faut s'inscrire sur le lien envoyé par M.Bécharde.

-Classe fermée car un élève et sa famille avaient contracté le Covid. La famille a été contactée et les mesures ont été mises en place. La DSP a dit qu'il y avait peu de risque, mais l'école a préféré prendre des mesures préventives. Ils vont revenir dans une semaine. La famille doit repasser un test et il doit être négatif pour que l'enfant puisse retourner en classe.

-Une éducatrice a été diagnostiquée positive, elle est retirée pour 14 jours.

9. Adoption du budget annuel de l'école et émulation (art. 95, LIP) doc.

-Gestion du budget pour le matériel pédagogique, pour les enseignants, ainsi il y a \$18000 pour l'achat de matériel pédagogique didactique et émulation (livres, etc.) à chaque année le budget est reconduit.

-SPÉ (soutient au projet éducatif) par exemple du matériel de français, mathématique, matériel bricolage, reproductible, etc. La répartition du budget se fait avec l'aide d'un comité et elle est faite de façon équitable. On peut noter un plus gros budget alloué au préscolaire car il n'a pas de manuel disponible et a besoin de matériel de manipulation (entre autres).

10. -Budget 1000\$ - soutien aux parents

-Le ministère de l'éducation envoie maintenant le budget à l'école plutôt qu'au CSS. L'an passé, ce budget n'a pas été utilisé alors il y a 2000\$ cette année. Il sert à accompagner les parents; surtout sensibiliser les parents aux premières années de scolarisation. Le budget sert par exemple à l'éveil à la lecture, aux mathématiques, etc. Le budget doit servir à la formation aux parents et vise la clientèle des 4-5 ans et première année pour avoir le financement. Toute l'école peut être invitée s'il y a assez de places disponibles.

-M. Bécharde dit qu'il reçoit beaucoup d'offre de la communauté car il fait aussi parti de la table de concertation, mais les formations devraient être apportées par le CÉ doivent être approuvées par le CÉ.

Mme Hammouda mentionne qu'il y a plusieurs formations offertes par différents groupes, elle se propose d'envoyer des liens pour informer le CÉ.

11. Mot de la déléguée au comité de parents

Mme Neila Hammouda a participé aux deux rencontres, elle a dit qu'il y a eu beaucoup d'élections et que le CSSDM est très bien représentés. Il y a eu, entre autres, discussion et consultation sur les calendriers scolaires pour permettre aux parents de l'aide en début et fin d'année. Il y a eu des démarches faites pour apporter des changements à propos du transport car les déplacements sont difficiles; la gratuité pour les sorties scolaires a été relancée. -La formation sur les conseils d'établissement a été faite par le comité des parents autonome du Québec, elle nous invite fortement à nous inscrire, anciens et nouveaux membres du CÉ.

-Prochaine assemblée générale (2021-2022) il devra y avoir un parent substitue choisi pour toujours être représentés au comité de parents.

12. Mot des représentants du personnel enseignant

Point aux parents par M. Kamal Daoud : les enseignants du 2<sup>e</sup> cycle ont élaboré un document maison pour l'univers social.

M. Alaoui soutient qu'il ne faut pas économiser sur les manuels pour l'éducation de nos enfants.

13. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Neila Noël n'a pas de point.

14. Mot de la représentante des professionnels

M. Francis Paquet n'a pas de point.

15. Mot de la représentante du personnel du service de garde

Mme Leila Kharroubi a eu de la difficulté avec la connexion Zoom et donc n'était pas présente pour apporter des points de discussion.

-Bécharde mentionne qu'il y a eu l'ajout d'éducatrices-trices pour ne pas briser les bulles-classe, alors il y a un adulte par groupe classe au service de garde. Avec l'ajout des trois journées pédagogiques, le Ministre a souligné que le service de garde sera ouvert, mais qu'il servira seulement les élèves réguliers. M. Bécharde et Mme. Kharroubi discuteront afin de trouver une solution pour les autres parents qui seront dans le besoin.

16. Mot de la représentante de la communauté

Mme. Claudine des Loisirs Côtes-des-Neiges est absente; elle nous donnera un résumé de ce qui est ouvert ou non dans la communauté à la prochaine rencontre.

17. Mot de la représentante de l'OPP

Aucun représentant-e

18. Varia

18.1. Réaffectation des orthopédagogues

Pour l'école Bedford, les trois orthopédagogues sont restées en poste à l'école. IMPORTANT : Demande du Comité de parent pour l'appui du CÉ de Bedford à la cause contre la réaffectation des orthopédagogues (voir la déclaration signée par l'Alliance et le Comité de parents du CSSDM en annexe du PV). Le CÉ approuve, à l'unanimité, la démarche pour protéger les services en orthopédagogie des élèves du CSSDM.

18.2 Moyens de communication des membres du CÉ

Mme Hammouda mentionne le manque de communication entre les parents du CÉ et les autres parents de l'école Bedford; la pandémie rend cette communication encore plus difficile. Elle suggère une boîte pour les courriels; ce courriel doit être accessible pour les parents membre et géré par la présidente et la vice-présidente, mais aussi en collaboration avec les autres membres pour répondre aux communications. Elle suggère un envoi dans l'info-parent du mois de décembre pour faciliter la démarche. Un compte courriel apporte un code de conduite et respecte l'aspect confidentiel. Il devra

être mentionné que les points demandés au CÉ ne sont pas des problèmes personnels, mais des points qui concernent l'ensemble des parents/élèves.

--Mme Perez Norona propose aussi un procédé explicite à mettre dans l'info-parent du mois de décembre pour guider les parents sur les points à amener au CÉ.

#### 18.3 Corrections à mettre au procès-verbal de la réunion du 29 septembre

-Mme Hammouda souligne qu'il faut l'ajout des détails sur la démarche du vote pour la présidente et vice-présidente au procès-verbal : il n'y a pas eu de proposition alors les personnes se sont proposées elles-mêmes et ont été acceptées à l'unanimité.

-Mme Hammouda souligne que nous devons aussi mettre la liste des personnes présentes et non seulement celles absentes. Les corrections seront apportées.

#### 18.4 Programme PELO

M. Alaoui demande si le programme Pelo sera reconduit. M.Bécharde explique qu'il est arrêté à cause de la pandémie car nous ne pouvons pas mélanger les élèves de plusieurs groupes différents. Il sera de nouveau offert lorsque la situation sera rétablie.

#### 19. Levée de l'assemblée à 19h54.